



COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

REUNION DU MARDI 05 Septembre 2023

Procès-verbal n° 620

Présents : M. Vachetta, M Hesni, Florent Nardin.

Courrier du Club de FC 2A :

Suite à votre courrier concernant Mr KANOUSI Aymen, après recherche la commission a retrouvé le certificat médical concernant son indisponibilité de six mois à compter du 16 Novembre 2022.

Celui-ci était classé sur la saison 2020/2021.

La commission qui vous avait classé en infraction par manque d'un arbitre majeur vous rétablie au statut de l'arbitrage pour la saison 2023 /2024.

PV transmis au statut de l'arbitrage de la Laura Foot.

Courrier de Vanessa Piras et Mr RANGELOV Siméon :

La commission prend note de votre indisponibilité pour trois Mois

Le Président

Michel Vachetta

le Secrétaire

Florent Nardin